

# Zum Geleit = Avant-propos

Autor(en): **Paunier, Daniel / Weidmann, Denis**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **114 (2009)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Zum Geleit/Avant-propos

Pendant longtemps, les édifices de spectacle de la Gaule romaine n'ont suscité qu'un intérêt modéré chez les archéologues, si ce n'est pour nourrir un débat terminologique sans fin sur le théâtre gallo-romain, riche d'innombrables variantes incompatibles avec la rigidité des classements typologiques. A la suite des monographies de Philippe Bridel consacrées respectivement au sanctuaire du Cigognier et à l'amphithéâtre, l'ouvrage de Georg Matter apporte une nouvelle pierre non seulement à notre connaissance des édifices publics d'Avenches mais aussi à la recherche sur les monuments de spectacle de la Suisse romaine, riche de deux publications relatives au théâtre de Lenzbourg (Urs Niffeler 1988) et aux deux amphithéâtres d'*Augusta Raurica* (Thomas Hufschmid 2009). Par une analyse critique de toutes les sources disponibles, par une observation minutieuse des structures encore visibles mais sujettes, au cours du temps, à des restaurations souvent erronées ou abusives, et à l'aide d'interventions archéologiques sur le terrain, restreintes et ponctuelles, certes, mais parfaitement ciblées pour répondre dans une large mesure aux questions posées et aux objectifs fixés, l'auteur a su replacer le théâtre dans son cadre urbain, l'intégrer dans la série des réalisations similaires, sans oublier de rendre sa place à la réflexion historique. Sans révéler toute la richesse de l'ouvrage, il convient de relever parmi les acquis majeurs la preuve irréfutable que le sanctuaire du Cigognier et le théâtre, mis en oeuvre simultanément dans le premier tiers du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, relèvent d'un même plan d'ensemble et que la liaison directe entre la *cella* du premier et l'*orchestra* du second favorisait le déroulement de processions liées au culte impérial, ou encore la présence, inattendue et spectacu-

laire, d'un large fossé aménagé à la fin du III<sup>e</sup> autour de l'édifice, transformant ainsi un monument du spectacle en une puissante fortification, à mettre en relation non seulement avec le *castrum* du Bois-de-Châtel, encore mal daté, construit partiellement avec les *spolia* des édifices publics de la colonie, mais aussi avec l'important dispositif de défense mis en place à la même époque dans nombre de villes, d'agglomérations secondaires et de sites de hauteur. Même si certaines de ses caractéristiques renvoient à l'évidence au théâtre romain classique, comme une *cavea* de largeur exceptionnelle, la présence de basiliques latérales rappelant les *parascaenia* ou celle d'une *frons scaenae* richement ornée, même s'il devait trancher face à un temple soumis aux normes constructives romaines, le théâtre gallo-romain de la capitale des Helvètes, dans sa riche originalité, est loin de trahir cette infériorité créative de l'architecture provinciale, largement proclamée naguère au nom d'une prétendue hiérarchisation des cultures.

L'étude de Georg Matter, rigoureuse et novatrice, nuancée et prudente, remarquablement illustrée, en associant étroitement la démarche archéologique et l'interprétation historique, répond pleinement aux exigences de la recherche actuelle. Pour Avenches, elle ouvre aussi de nouvelles perspectives de recherches relatives, en particulier, au Bas-Empire et aux premiers temps chrétiens. Elle offrira enfin l'occasion à un large public non seulement de mieux connaître les progrès de la recherche archéologique mais encore de tirer de l'oubli quelques pans de son histoire.

Daniel Paunier, professeur honoraire de l'Université de Lausanne

Le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, qui est en charge des immeubles et monuments propriété du Canton, a abordé dès 1973 la question de la conservation des monuments romains d'Avenches, confiant ce traitement à la Section de l'archéologie cantonale. Dans la mesure des disponibilités, des études, des projets de conservation et d'aménagement furent lancés, suivis de chantiers de restauration traitant la colonne et le temple du Cigognier, l'amphithéâtre, le temple de la Grange-des-Dimes, les thermes de Perruet.

Ces interventions successives, qui étaient de bien nécessaires « restaurations de restaurations », ont mis en valeur les monuments réaménagés et les ont inscrits dans un circuit de visite du site. Elles ont requis à chaque fois la reprise de la documentation archéologique et architecturale des objets traités, ce qui a conduit à des études de synthèse et à des publications, aboutissant parfois plusieurs années après l'achèvement des travaux dans le terrain.

Le théâtre romain d'Avenches, malgré son importance, est un dernier venu dans la série de ces entreprises, du fait qu'il est une acquisition récente de l'Etat. Achetées à divers propriétaires privés en 1896 par la Société d'histoire de la Suisse romande, les ruines du théâtre ont été ensuite remises à l'Association Pro Aventico, qui a encore étendu sa propriété en 1941, à l'occasion d'une étape de restauration. Pour rationaliser la gestion du site et des monuments, les propriétés immobilières de la Fondation et de l'Association, dont le théâtre, ont été rachetées par l'Etat en 1990. Le Service des bâtiments, comme il l'a fait pour les autres monuments traités dans le site, a pu élargir ses propriétés aux emprises adéquates, lors de l'entreprise d'améliorations foncières Avenches-Donatyre, qui a touché la plus grande partie du site archéologique *intra muros*. C'est au début de 1998 que l'emprise complète du théâtre, de ses abords, du temple du Cigognier et du périmètre du Lavoëx ont été réunis dans la propriété de l'Etat.

Cette opération immobilière a aussitôt permis l'exploration d'une partie des terrains, amenant notamment la découverte des temples du Lavoëx et précisant l'environnement archéologique du théâtre.

Le champ opératoire d'une intervention de restauration et de mise en valeur de ce dernier monument étant dorénavant disponible, il convenait de procéder de manière logique et rationnelle, donc commencer par établir le dossier de la connaissance du site, avant toute intervention sur l'objet. C'est la tâche qui a été confiée à Georg Matter par le Maître de l'ouvrage. Une parfaite collaboration avec l'équipe chargée

des fouilles à la Fondation Pro Aventico, dès les premiers sondages, a amené des résultats particulièrement prometteurs, qui ont justifié un élargissement de l'étude, conduisant à l'analyse complète du théâtre publiée ici. Les animateurs de l'intervention à conduire disposent dorénavant de la meilleure référence pour fonder leur projet. Nous formulons le vœu qu'ils soient inspirés de la même passion et animés de la même énergie que Georg Matter a investies dans son très remarquable ouvrage !

*Denis Weidmann, ancien archéologue cantonal*